

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 19/11/2008 la mise à jour annuelle de 2007 et occasionnelle avec extension de plafond du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie émis par Distrisoft Maroc S.A.

**Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :**

- ☛ Ancien plafond de l'émission: 50 000 000 dirhams.
- ☛ Nouveau plafond de l'émission 100 000 000 dirhams
- ☛ Valeur nominale : 100 000 dirhams.
- ☛ Maturité : de 10 jours à un an.
- ☛ Taux d'intérêt : Négociable, déterminé à chaque émission en fonction des conditions du marché.
- ☛ Organismes responsables du placement : Financia.

Les émissions se feront au gré de l'émetteur après l'obtention du visa du CDVM. La mise à jour du dossier d'information visée par le CDVM est tenue à la disposition du public au siège de Distrisoft Maroc S.A et auprès des établissements chargés de recueillir les souscriptions.

Par ailleurs, elle est disponible sur le site du CDVM:  
[www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)

**CONTACT CDVM :**

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/050/2008

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières